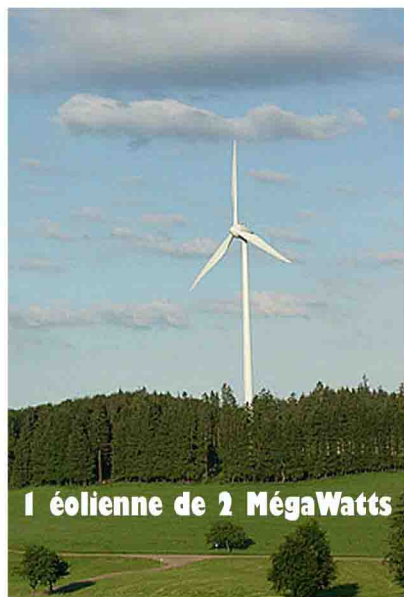




Dans le Pays de Redon l'association Eoliennes en Pays de Vilaine (EPV) mène un projet unique en France. Création d'

Un parc d'éoliennes **COOPERATIF** et **PEDAGOGIQUE**



1 éolienne de 2 MégaWatts

étape du projet :

Deux permis de construire déposés fin 2007

- . 3 ou 4 éoliennes de 2MW sur la crête Nord de Béganne aux confins des communes d'Allaire et St Gorgon (Morbihan)
- . 4 ou 5 éoliennes de 2 MW sur les communes de Guenrouët et Sévérac (Loire Atlantique). Une ligne allant de " La Grande Coulée " (au-dessus du "Cougou") jusqu'à la RD773 au niveau du Rocher de la Vache

= consommation de 2000 ménages

L'implantation d'éoliennes ne résulte pas du « n'importe quoi » : les règles sont contraignantes, les paramètres techniques complexes. Les sites développés par EPV et Site à Watts sont passés au peigne fin par des spécialistes (voir verso).

Un vent citoyen souffle sur le Pays de Redon

"Tout est parti d'une discussion avec un couple de maraîchers bio d'Ille et Vilaine" raconte Michel Leclercq le président de l'association EPV. Une idée a germé ce jour là : "impliquer les citoyens locaux pour installer et financer des éoliennes!". L'énergie éolienne est une énergie décentralisée. Elle peut-être maîtrisée au niveau local comme ça se pratique au Danemark où plus de 150 000 familles ont des parts dans les éoliennes. Les bénéficiaires profitent alors à tous ceux qui souhaitent s'associer et investir dans le projet :

des riverains observant les éoliennes de leurs fenêtres - des particuliers

des agriculteurs - des entreprises - des collectivités ... BREF VOUS !

L'éolien, en France, ne se développe pas encore sur ce modèle.

"Nous étions au départ une vingtaine de personnes pour défricher le sujet". En juin 2003 l'association EPV (une centaine d'adhérents aujourd'hui) se crée en se donnant comme objectif de créer un parc éolien coopératif et pédagogique pour avoir de l'électricité propre et inciter les consommateurs à réduire leur boulimie énergétique. Puisqu'on ne peut pas cacher les éoliennes, profitons de ce handicap pour qu'elles deviennent un atout pédagogique.

Le premier lieu d'implantation étudié était à Ste Anne sur Vilaine (35). L'association a amené les élus de la commune visiter les éoliennes de Plouyé dans le Finistère. Réticent au départ, le conseil municipal a validé le projet. Les études techniques ont débuté et un premier blocage est intervenu : un avis défavorable du paysagiste conseil de la DDE, tombé sous le charme d'une lumière printanière bucolique. EPV rebondit sur un autre site, à Ste Marie, où elle a trouvé un soutien très marqué de la commune. Nouvelles études, une année de travail avant d'apprendre qu'un projet de modification des servitudes des aérodromes français, dont celui de Bains-sur-Oust, donnait un coup d'arrêt au projet. "Il faut se battre sous tous les fronts!". En France, 2 à 3 projets sur 10 à l'étude arrive à voir le jour. Ce genre de déboire n'est donc pas anormal. Les soutiens heureusement sont nombreux, individuels et institutionnels : Fondation de France, Département Ille et Vilaine, Région Bretagne, Fondation Macif, Région Pays de la Loire. Ils permettent ainsi, fin 2005, d'embaucher un jeune ingénieur, Samuel Moison. "Sans lui nous aurions baissé les bras". Il a permis de rebondir efficacement sur de nouveaux sites.